

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Constantine

Commune de Constantine

NIF 096225019016824

AVIS DE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Constantine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à:

REALISATION DU RESEAU EN EAU POTABLE BORDJ SEMAR

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été provisoirement attribué à:

DESIGNATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT en DA/TTC	DELAI D'EXECUT ION	LA NOTE TECHNIQ UE	REMARQ UE
REALISATION DU RESEAU EN EAU POTABLE BORDJ SEMAR	ETPH FILALI ALI NIF : 187431700031137	10 472 357.00	Deux (02) mois	42/60	Moins disant

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs recours auprès de la commission des marchés de la commune de Constantine dans un délai de 10 jours.

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.